

Accès

INFORMER + INSPIRER

Après 9 ans de litige avec Saint-Sauveur

La maison illégale sauvée de la démolition

Page 5



Photo: Nordy - Davy Lopez

Sainte-Adèle
Un mouvement citoyen pour protéger la nature
Page 7

À lire
Section Économie
Pages 11 à 14

Hockey en Finlande
Anaïs Leprohon revient avec l'or
Page 20

VISITEZ NOTRE SITE WEB





PIEDMONT
MLS : 15317984 | PRIX : 698 000\$



ENGEL & VÖLKERS®

MARC-ANDRÉ PILON inc. LOUIS-CHARLES MÉNARD
Courtier immobilier agréé D.A. Courtier immobilier agréé D.A.
 514.296.8411 514.773.1510
Société par actions d'un courtier immobilier résidentiel
 marc-andre.pilon@engelvoelkers.com louis-charles.menard@engelvoelkers.com

40 années de bienveillance immobilière

ENGEL & VÖLKERS TREMBLANT Inc. Bureau de Saint-Sauveur
 65 rue de la Gare, Saint-Sauveur, Q.C. CANADA, J0R 1R0



OUVERTURE

CLINIQUE



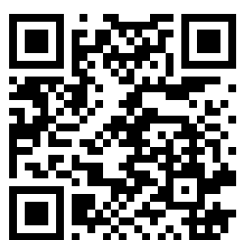
22 AVENUE LAFLEUR NORD
SUITE 102, SAINT-SAUVEUR
514-574-4636

SERVICES OFFERTS :

Botox[®], Dysport[®],
agent de comblement
Radiesse[®], Scuptra[®],
Morpheus 8,
restauration capillaire
et cutanée avec PRP

Pour un temps limité :
consultation gratuite et
20% de rabais sur votre
première facture.

cliniqueag.ca
Info@cliniqueag.ca



>P009893-1

CLINIQUE MÉDICO ESTHÉTIQUE

Sous la direction de Dre Angelina Guzzo,
spécialiste des injectables depuis plus de 10 ans.



UNE APPROCHE 360 DEGRÉS
DE VOTRE BEAUTÉ

Les Aventuriers voyageurs

Un film en terres exotiques de Bornéo et Singapour

Un film en terres exotiques de Bornéo et Singapour est présenté par Les Aventuriers Voyageurs. Vous pourrez voir la jungle luxuriante et la culture authentique de Bornéo, des joyaux pour les amoureux d'aventures. En contraste, vous découvrirez Singapour, « une métropole futuriste où la nature et l'urbanité s'entrelacent dans une jungle moderne ». Le film sera à l'affiche dès dimanche le 2 février au Cinéma Pine de Sainte-Adèle et dès mercredi le 12 février Cinéma Carrefour du Nord de St-Jérôme.



EN BREF



Loisirs Laurentides

Bourses 2025 du Fonds de l'athlète des Laurentides

Loisirs Laurentides informe les athlètes de la région des Laurentides des catégories Élite, Relève et Espoir qu'ils peuvent, du 17 janvier au 23 février 2025, soumettre leur candidature en vue d'une remise de bourses qui aura lieu lors du 22^e Gala du Fonds de l'athlète des Laurentides, le 25 mai prochain au Centre culturel Val-d'Espoir à Mirabel. Les personnes intéressées peuvent se procurer le formulaire sur le site web du Fonds de l'athlète des Laurentides, et les athlètes ont jusqu'au dimanche 23 février 2025 à 23 h 59 pour faire parvenir leur demande.

À SURVEILLER CETTE SEMAINE



Bordée de neige à Saint-Sauveur

Le samedi 25 janvier, l'activité Bordée de neige se déroulera au parc John-H.-Molson de Saint-Sauveur, entre 11 h et 16 h. L'activité est gratuite. C'est une belle occasion de célébrer en famille. Il y aura de l'animation ambulante, des prestations participatives en patins, des parcours d'habiletés, des jeux géants, des ateliers de cirque, du chocolat chaud et de la musique. N'oubliez pas vos patins !

Ton campus
universitaire dans
les Laurentides

uqo.ca

C'EST LE MOMENT
DE FAIRE TA DEMANDE
D'ADMISSION

Renseigne-toi !

UQO
CAMPUS DE
SAINT-JÉRÔME

IL Y A TOUT
UN MONDE



davidfrederique@hotmail.com

C'est le titre d'un livre que je n'ai pas lu. Pas encore. Peut-être que je ne le lirai jamais, mais le titre m'a interpellée car la phrase est belle.

Elle respire la nature, la fraîcheur, le simple, le naturel. En quelques mots elle dit tout ce que l'actualité ne dit pas, ne dit plus. Elle nous ramène à ces choses simples de la vie, comme les marques de pas dans la neige, le bruit de la pluie qui rebondit sur le toit ou le goût salé de la mer. Elle nous ramène au vrai, à l'essentiel, à tout ce que je nous souhaite collectivement pour cette nouvelle année. Du bonheur simple comme l'eau des fleurs à changer !

Se tourner vers l'autre

Changer l'eau des fleurs, c'est prendre soin du vivant, de l'autre. Ce qui devrait être une évidence s'est fondu dans notre engouement collectif pour un confort personnel, un moi en quête d'un mieux qui ne se satisfait jamais. Absorbés que nous sommes à vouloir rendre exceptionnel le banal, à vouloir ressembler à un idéal photoshopé qui

défile sous nos doigts, on en oublie l'autre au détriment de nos cartes de crédit. Cet autre qui a tant à donner et à recevoir. Ce voisin qu'on ne connaît même pas, cette collègue à qui on ne demande plus « comment ça va ? », cette caissière à qui on ne souhaite plus une bonne journée, trop concentrés à courir vers notre confort personnel, trop connectés à l'irréel.

Il y a aussi tout ce déni qu'on entretient quotidiennement pour ne pas voir la misère des autres, pour ne pas changer cette eau-là, qui ne contient que des pissenlits. J'entends régulièrement des gens dire qu'ils ne regardent plus l'actualité car c'est trop déprimant.

tention. La famille récemment arrivée du Togo au coin de ma rue n'a pas bénéficié de la même attention que certaines qui ont perdu leur maison cossue à Los Angeles. Si la peine est tout aussi considérable, les ressources ne sont pas identiques. Prendre soin de l'autre, c'est parfois aller cogner à la porte d'un voisin qui ne parvient plus à payer son loyer pour apporter des bottes d'hiver à ses enfants.

Prendre soin de la nature

Changer l'eau des fleurs, c'est aussi se reconnecter avec la nature. Ce qui semblait une évidence au début de la pandémie a sombré dans un déni collectif nourri par un capitalisme dont on

semble alimenter un déni collectif né de schémas hérités devenus pourtant obsolètes. Nous ne sommes pas prêts à changer notre mode de vie malgré l'urgence dictée par cette catastrophe redoutable qui menace notre avenir et celui de nos enfants. Je nous souhaite de repenser notre rapport à la nature, car les extrémistes ne sont pas les écologistes qu'on ne veut plus écouter, mais ce « nous » qui ne veut rien changer et qui s'en va vers sa perte.

Je nous souhaite de nous inspirer des Autochtones qui ne se sont jamais placés en opposition à la nature, qui n'ont jamais cherché à la dominer, qui n'ont jamais adopté une position narcissique de supériorité, mais qui ont compris depuis longtemps déjà qu'elle est notre précieuse alliée.

Dans l'école où j'enseigne, il y a ce garçon de 12 ans qui, chaque jour, vient tenir compagnie à mon élève de 8 ans qui attend son grand frère. Personne ne lui a rien demandé. Chaque jour il arrive devant ma porte de classe pour tenir compagnie au plus petit parce qu'il sait que son frère est long à se préparer. Chaque jour, quand je le vois arriver, je me dis que j'ai confiance dans l'humain, qu'il y a du beau dans les générations à venir et que c'est ça changer l'eau des fleurs. Un geste simple qui fait du bien à l'autre, à soi, à nous collectivement.

Belle façon d'entretenir un déni, d'occulter notre interdépendance, de fuir l'inconfort causé par la détresse qui se vit à côté de nous.

Les fleurs ne sont pas toutes aussi reluisantes. Elles méritent pourtant qu'on en prenne soin avec la même at-

ne parvient pas à se défaire. Elles sont bien loin, désormais, ces marches que l'on prenait en écoutant les oiseaux jouir d'une atmosphère immaculée de bruit et de pollution.

La crise climatique frappe chaque jour avec une violence exponentielle qui

Changer l'eau des fleurs

Bordée de neige

SAMEDI 25 JANVIER
11 h à 16 h
Parc John-H.-Molson

- ★ Animations ambulantes
- ★ Spectacle de patin participatif
- ★ Parcours d'habiletés
- ★ Jeux géants
- ★ Ateliers de cirque
- ★ Chocolat chaud
- ★ Musique

APPORTEZ VOS PATINS!

Ville de Saint-Sauveur
vss.ca

>P009881-1

Il n'aura pas à démolir sa maison

SIMON CORDEAU (initiative de journalisme local)
simon@journalaccés.ca

La Ville de Saint-Sauveur s'est enfin entendu avec Étienne Bibeau, propriétaire d'une maison construite à flanc de montagne, sur le chemin du Lac-Millette. La maison, bâtie dans une pente de 44 % et sans permis, devait être démolie ou déplacée selon un jugement de la Cour. Finalement, la maison pourra demeurer à son emplacement, suivant certaines exigences de la Ville.



Photo: Nardy - Davy Lopez

coûter autour de 400 000 \$. Depuis, nos demandes auprès de M. Bibeau et la Ville de Saint-Sauveur afin de faire un suivi du dossier étaient restés sans réponse.

« Protéger les citoyens »

En 2021, le directeur général de la Ville de l'époque, Jean Beaulieu, avait souligné l'importance de faire respecter le règlement municipal et le jugement de la Cour. « *La maison n'est pas conforme aux normes de la Ville. On ne peut pas émettre un permis de construction. On ne l'a pas émis initialement, et ce n'est pas parce que la maison est construite qu'on doit l'émettre. Sinon, tout le monde ferait des constructions et nous mettrait devant le fait accompli. Ça ne peut pas être comme ça.* »

« *On a réglé ce dossier-là, de plusieurs façons* », explique le maire de Saint-Sauveur, Jacques Gariépy, en entrevue. « *Nos spécialistes ont bien analysé tout ça. Et défaire la maison comportait des risques d'endommagement pour l'environnement. Donc on s'est demandé : est-ce qu'on peut faire autrement ?* »

« Une maison sécurisée »

Le propriétaire devra donc faire des travaux, au niveau du terrain ou pour l'écoulement des eaux, pour sécuriser le bâtiment. Il devra également faire du paysagement, comme planter des arbres.

Le propriétaire devra aussi payer 100 000 \$ à la Ville comme dédommagement, puisque celle-ci a engagé des frais pour faire

respecter le règlement municipal et amener le dossier devant les tribunaux.

« *On voulait avoir un montant d'argent pour équilibrer le montant qu'on a dépensé, pour pas que ce soit l'argent des citoyens qui soit utilisé. C'est sûr que la compensation de 100 000 \$ couvre ça* », explique M. Gariépy.

Dans l'entente, la Ville s'engage aussi à utiliser cet argent uniquement pour des projets environnementaux, comme l'achat de parcs ou le développement du mont Molson, ajoute le maire.

Rappel des faits

En 2015, pour sa maison de rêve à Saint-Sauveur, Étienne Bibeau fait confiance à un promoteur qui lui vend un projet clé en

main. Mais la maison est construite dans une pente de 44 % d'inclinaison, alors que le règlement municipal ne permet pas la construction dans une pente de plus de 25 %. Surtout, la maison est construite sans permis, à un autre endroit que celui prévu au plan de lotissement.

Pour faire respecter son règlement, la Ville de Saint-Sauveur se tourne vers les tribunaux. Le 15 janvier 2019, la juge de première instance se range aux arguments de la Ville et ordonne la démolition de la résidence. M. Bibeau porte la cause en appel, mais celui-ci est rejeté le 18 février 2021.

M. Bibeau a alors jusqu'au 30 septembre 2021 pour démolir ou déplacer sa maison. Il estime alors que l'opération pourrait lui

Quatre ans plus tard, la Ville a plutôt opté pour une entente avec le propriétaire afin de rendre la maison conforme et sécuritaire. « *Pourquoi ça a pris autant de temps ? Eux contestaient tout le temps. Ils ont le droit, c'est légitime. Mais nous, on avait peur que le dossier s'étire tellement dans le temps qu'on perde nos droits sur le jugement. On voulait protéger les citoyens, la construction de la maison et l'environnement* », souligne le maire.

M. Bibeau n'avait pas répondu à notre demande d'entrevue avant d'envoyer sous presse, mardi midi 21 janvier.

Pour qu'elle vive comme elle l'entend



TEST DE DÉPISTAGE AUDITIF
GRATUIT pour un temps limité !*

* Valable jusqu'au 31 mars 2025 sur prise de rendez-vous seulement.

Service complet en audioprothèse
Vente, pose et ajustement d'aides auditives

Certains modèles sont couverts par la RAMQ et la CNESST, selon les critères d'admissibilité.



MARIE-JOSÉE PAUL

CLINIQUE AUDITIVE - AUDIOPROTHÉSISTES
Entendez bien. Vivez mieux!

Saint-Sauveur 68, ave. de la Gare,
bur. 203 JOR 1R0 • 450 227-9339

mjpaulaudio.ca

Conseil de Sainte-Adèle

Un calendrier pour le PPU du secteur Chantecler

Photo: Nerdly — Davy Lopez

ALEXANE TAILLON-THIFFEAULT
alexane@journalacces.ca

La Ville de Sainte-Adèle a tenu une séance de son conseil municipal lundi, 20 janvier, et un calendrier a été dévoilé pour le dossier du secteur Chantecler. Retour sur le conseil en quelques points.

PPU Chantecler

Le conseil a décidé de prolonger le contrat avec la firme Pic-bois, qui aide actuellement la Ville avec toutes les étapes concernant l'élaboration des règlements du plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Chantecler. Ils ont octroyé un contrat à Pic-bois pour faire la nouvelle réglementation

sur les terres de M. Jacques Goupil et du Chantecler, mais aussi pour la caractérisation écologique du secteur. La caractérisation permettra de déterminer, par exemple, quelles terres et quels arbres seront conservés sur le territoire.

Le conseiller David Huggins-Daines a indiqué que la Ville manquait un peu de ressources à l'interne, et c'est pourquoi la firme accompagnera la Ville à travers le processus pour mener le projet à terme. La mairesse rappelle également que la réglementation sera basée sur les deux dernières consultations publiques tenues à ce sujet. Il va aussi y avoir une autre consultation publique prochainement qui portera sur la réglementation.

La nouvelle réglementation devrait donc être présentée en juin 2025 aux citoyens, et c'est en septembre 2025, lors d'une séance du conseil de ville, que la Ville va approuver les nouveaux règlements. En novembre 2025, à la MRC, le dossier sera déposé pour adoption. Rappelons que la Ville de Sainte-Adèle avait débuté à l'automne 2023 sa démarche de planification pour élaborer un PPU pour le secteur Chantecler.

D'ailleurs, les résultats des dernières consultations publiques concernant le PPU seront disponibles cette semaine sur le site internet de la Ville.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Le conseiller Richard Allard rappelle qu'une collecte de sang aura lieu le mercredi 22 janvier de 9 h 30 à 15 h à la Place des Citoyens. L'objectif est de 70 donateurs et la collecte est organisée par les Chevaliers de Colomb.

Il y a aussi l'événement Mitaine et bas de laine qui se déroulera le samedi 8 février prochain, de 13 h à 20 h. C'est une fête hivernale gratuite qui se déroulera à la Place des Citoyens. Plusieurs activités sont prévues, dont des activités familiales, du patin, des glissades, des structures de neige, une soirée disco, du patin aux flambeaux et des autos tamponneuses sur glace.

LE BRUNCH DU DIMANCHE EST DE RETOUR !

DÈS LE 26 JANVIER DE 10 H 30 À 13 H

Tarif de 55\$ par adulte, 30\$ pour les enfants de 6 à 12 ans; 10\$ pour les enfants de 5 ans et moins.

Victor
CUISINE
RÉGIONALE

MONT GABRIEL
NATURE RESORT
EST. 1936

Réservez dès aujourd'hui
au 1-800-668-5253

Mouvement pour la Protection de la Nature adéloise

Les citoyens se mobilisent



Photo: Noody - Davy Lopez

ALEXANE TAILLON-THIFFEAULT
alexane@journalaccs.ca

Des citoyens adélois engagés ont créé le Mouvement pour la Protection de la Nature adéloise (MPNA). Ce mouvement apolitique a pour objectif de rassembler la communauté et les autorités locales afin de faire de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité une priorité essentielle.

Le MPNA a été lancé par Benoit Huard, un comptable professionnel agréé retraité qui réside à Sainte-Adèle depuis plusieurs années. On compte maintenant 150 membres sur le groupe Facebook du mouvement.

Des revendications importantes

Avec seulement 1 % du territoire naturel actuellement protégé à Sainte-Adèle, le MPNA appelle à un changement de paradigme. Ses revendications incluent, entre autres, la protection d'au moins 30 % des espaces naturels locaux, en ligne avec les objectifs du Québec, du Canada et de l'ONU. On demande aussi l'instauration immédiate d'un moratoire sur tout développement nécessitant la destruction de milieux naturels significatifs, tant en qualité qu'en

quantité, ainsi que la création d'un plan d'action clair, élaboré en concertation avec les citoyens, pour garantir la conservation des écosystèmes et des corridors écologiques.

M. Huard a réalisé un recensement de ce qui reste comme territoire naturel à Sainte-Adèle, donc des territoires qui ne sont pas occupés par les humains. Il arrive à un constat alarmant selon lui, et c'est qu'il ne reste environ que 40 % du territoire qui est à l'état naturel.

« Si notre objectif, c'est de préserver au moins 30 %, il n'en reste pas beaucoup plus actuellement. Et de ce 40 % là, il y a environ 30 % qui est détenu par des intérêts privés. Donc ce qu'il reste, soit un peu moins que 10 %, c'est détenu par le gouvernement du Québec. Mais on ne sait pas ce que le gouvernement pourrait faire avec ça. Donc, à partir de ce constat-là, on arrive finalement à la conclusion que, si on veut moins pouvoir choisir les milieux naturels qui sont les plus intéressants pour la protection, il ne faut pas attendre qu'il nous reste juste 30 %, parce qu'on n'aura plus rien à choisir. », détaille-t-il.

Un mouvement positif

Selon Benoit Huard, le MPNA se veut posi-

tif. « Je m'aperçois qu'il y a beaucoup de citoyens, surtout sur les réseaux sociaux, qui critiquent constamment la perte des espaces naturels, etc., et j'ai trouvé que l'expression de cette frustration-là était malheureusement trop souvent négative et perçue négativement aussi par ceux qui en prenaient connaissance », explique-t-il. Selon lui, l'idée derrière le mouvement est d'essayer de mettre en place une mobilisation citoyenne plus positive et efficace.

Il souligne également l'importance de la préservation de la nature pour les générations futures. « Quand je vois la nature se dégrader comme ça, ça m'interpelle, parce qu'on va leur laisser un monde dans lequel ils ne pourront pas bénéficier de la nature comme nous on a pu en bénéficier. Je pense que la principale règle, c'est de laisser l'environnement, la nature, dans un état au moins aussi intéressant pour ceux qui vont suivre que celle qu'on a connue », dit-il.

Collaboration importante

M. Huard précise que la collaboration est importante pour le mouvement, et que le but n'est pas d'aller à l'encontre des personnes qui veulent, par exemple, faire du développement immobilier. Le citoyen croit qu'il sera possible de bien s'entendre avec les élus de Sainte-Adèle, mais aussi

avec les propriétaires fonciers, tout en faisant des revendications dans un esprit de collaboration.

Mais ce dernier soulève une question : « Est-ce qu'il y a moyen de faire du développement sans détruire la nature ? Il faudra sans doute que le développement soit un peu plus limité, pas aussi envahissant, disons, que celui qu'on a connu dans les dernières années. Donc, mettons un stop pour le moment, puis prenons le temps de prendre du recul, d'évaluer les choses, d'élaborer un plan d'action qui va convenir à tout le monde. Puis à partir de là, on pourra déterminer le développement qui est encore possible. C'est sûr qu'à long terme, ça ne peut pas être illimité le développement non plus, parce que si on pousse ça à l'extrême, la nature, il n'y en aura plus du tout », mentionne-t-il.

Pour la suite des choses, le MPNA compte tous les moyens d'action à sa disposition, incluant des outils de communication, l'appui massif des citoyens, d'organismes et de personnalités afin de fédérer toutes les parties autour d'un projet commun. M. Huard conclut en soulignant son amour pour la ville de Sainte-Adèle. « On a un historique de représenter un milieu naturel, puis je pense que c'est ça qu'on veut préserver ».



Acapella
NATURE

NOUVEAU PROJET RÉSIDENTIEL

Maisons jumelées haut de gamme à Sainte-Adèle

Construction clé en main

Terrains de 7430 pi.ca à 32 500 pi.ca

Accès direct aux pistes de plein air

Vue sur la nature

R LES CONSTRUCTIONS
RAYMOND ET FILS

unemaison.com | 450-951-6335



Pour prendre rendez-vous dès maintenant, scannez le code QR :

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Gel de taxe et hausses des coûts de certains services

LUC ROBERT
luc@journalaccés.ca

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a adopté un budget décrétant un gel de la taxe foncière générale en 2025, alors que certains services aux citoyens connaîtront des hausses.

« Nous voulons rendre vivant notre noyau villageois, tout en veillant constamment à ne pas augmenter le fardeau fiscal des citoyens, et ce, malgré que certaines propriétés aient été touchées par la hausse des valeurs des propriétés au budget 2024. Je vous rappelle que les hausses, souvent importantes, sur les valeurs des propriétés, ont été établies par l'évaluateur indépendant Évimbec, et approuvées par la MRC des Pays-d'en-Haut, et ce, sans droit de regard par les villes de la MRC », a rappelé le maire Gilles Boucher.

Ainsi, le taux de taxe général demeure à 0,5387 sous du 100 \$ d'évaluation en 2025. « Ce budget vient confirmer et conclure sur la pertinence de l'avancée progressiste de notre vision, réalisée au cours des trois derniers budgets. Nous avons réussi à maintenir le taux de taxation global (Ville et Agglomération cumulé) en apportant des ajustements



Photo: Nordy - Davy Lopez

nécessaires pour maintenir la qualité de nos services, afin de répondre à l'augmentation de la demande, tout en assurant leur pérennité. En 2024, nous avons affecté du surplus accumulé 497 265 \$ et pour 2025, affectons 329 088 \$ », a détaillé M. Boucher.

Le budget total est passé de 10 609 544 \$ en 2024 à 11 236 432 \$ pour l'année en cours. Sainte-Marguerite a notamment été affectée par des hausses de charges obligatoires significatives, dont la Sûreté du Québec (SQ) et la masse salariale.

« On a donné plus de services et nous devons suivre les exigences gouvernementales. Nous nous sommes dotés d'une directrice générale adjointe avec une formation d'avocate, ce qui est presque devenu obligatoire et un critère pour gérer la bureaucratie. Elle fait une très bonne besogne. L'équité demandée par Québec et notre volonté d'offrir des salaires compétitifs aux employés entrent aussi dans l'équation. Je suis très à l'aise avec les embauches faites. On doit être compétitif, dans une petite ville, pour attirer les candidats de qualité. On a aussi mis de l'argent de côté

pour la prochaine convention collective. On améliore nos affaires », a-t-il fait valoir.

Futur

Les autorités locales ont par ailleurs planifié d'informer les citoyens des visées des futurs projets locaux, par le biais d'une séance publique. « Nous possédons déjà le garage municipal le plus beau des Pays-d'en-Haut (rires). Les citoyens seront prochainement invités à assister à une présentation et une consultation sur notre vision du développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson-Horizon 2025, qui sera présentée et expliquée en détails par Mme Julia Lianis, architecte MOAQ. Celle-ci a reçu le mandat de mettre en forme cette vision et d'animer cette présentation. Nous comptons sur la population pour venir enrichir ce que nous avons initié comme démarche au cours des quatre dernières années. »

Le maire ajoute que depuis leur arrivée au conseil de ville en novembre 2021, les élus ont travaillé avec détermination, conviction, ambition et surtout avec discernement, afin de réaliser leur vision du développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson - Horizon 2025. « Notre objectif demeure d'étendre et de mieux définir notre noyau villageois. »

« Dès novembre 2021, nous avons déployé une stratégie financière rigoureuse afin de nous assurer que chaque investissement ciblé, chaque décision prise et chaque dépense engagée s'inscrivent dans une logique de durabilité pour notre communauté. »



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

L'hiver au parc Henri-Piette

On patine !

Une patinoire à bandes et un rond de patinage sont aménagés. Depuis décembre, les installations sont ouvertes de 10 h à 22 h. Leur accès dépend de la collaboration de dame Nature ! Pour connaître l'état des surfaces glacées, et les réservations de la ligue de hockey, rendez-vous sur notre page Facebook.

Vous pouvez chausser vos patins à l'intérieur du chalet.



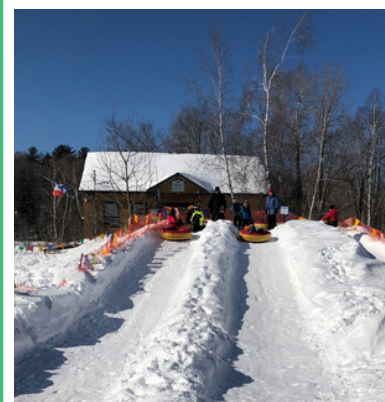
On glisse, on marche et on s'amuse !

Une glissade familiale vous attend en face de la bibliothèque. Psitt! Des tubes et des tapis à neige sont disponibles sur place. Du matériel pour jouer dans la neige (ex. : pelles, seaux, moules pour fabriquer des forts, etc.) est disponible dans un coffre à jouets.

Sentier Héritage - 300, chemin Filion

Ce sentier est l'endroit idéal pour les amateurs de raquette, de ski de fond et de vélo d'hiver : heritagedunord.org.

->P009886-1



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.saql.qc.ca



450 224-2675



saql.qc.ca



Photo: Nordy - Davy Lopez

Caucus présessionnel

Legault et la CAQ à Saint-Sauveur

RÉDACTION

redaction@journalaccés.ca

Les députés de la Coalition avenir Québec (CAQ) étaient en caucus présessionnel au Manoir Saint-Sauveur, mardi et mercredi, 21 et 22 janvier.

Avant la rencontre à huis clos, le premier ministre François Legault a fait un discours d'ouverture devant les médias. Avouant que l'« année commence un peu raide », en référence aux menaces de tarifs du président américain Donald Trump, il a tenu à rassurer la population. « Je veux envoyer un message très clair aux Québécois. Peu

importe ce que Trump va faire, on va vous protéger coûte que coûte, et on va passer au travers ensemble », a déclaré M. Legault. Lors du Conseil de la fédération, avec les autres premiers ministres canadiens, il a demandé au gouvernement fédéral que les provinces qui contribueront le plus aux représailles prévues par le Canada soient indemnisées en conséquence.

Après son inauguration, Donald Trump a indiqué qu'il imposerait des tarifs douaniers de 25 % au Canada dès le 1^{er} février.

Les travaux parlementaires reprendront à l'Assemblée nationale mardi prochain, 28 janvier.

Philippe Leclerc attendra « le prochain cycle »

SIMON CORDEAU (initiative de journalisme local)
simon@journalaccès.ca

Après réflexion durant les Fêtes, Philippe Leclerc ne se portera pas candidat au poste de préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut lors des élections municipales, en novembre prochain. M. Leclerc a été directeur général de la MRC des Pays-d'en-Haut pendant 15 mois et, auparavant, du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) pendant 5 ans. Il signe maintenant des chroniques dans les journaux Accès et Le Nord.



Photo: Monia Proulx

« À court terme, je ne me présente pas », précise-t-il en entrevue. « J'ai une jeune famille de trois enfants. C'est un immense privilège d'être papa. Si je veux bien profiter de leur enfance, et être une figure qui leur apporte quelque chose dans leur jeune vie, je peux très bien attendre le prochain cycle. Leur épanouissement est ce qui m'importe d'abord et avant tout. »

« Dans les Pays-d'en-Haut, on a besoin d'une vision commune, qui se développe en amont, pour qu'aux élections, il y ait un effet. »

- Philippe Leclerc

La politique et la famille, irréconciliables ?

La conciliation travail-famille semble difficile pour les politiciens. En octobre dernier, la députée Marwah Rizqy a annoncé qu'elle ne se représentera pas en 2026, pour s'occuper de ses deux enfants. Le député de Mirabel Jean-Denis Garon avait annoncé la même chose, alors qu'il s'appretait à devenir papa, avant de changer d'avis il y a quelques jours. Il croit qu'une conciliation est possible, à condition de faire des sacrifices.

Philippe Leclerc croit-il impossible de concilier son rôle de père avec celui d'élu ? « C'est presque irréconciliable, en effet. Avoir des enfants, ça nécessite de ton temps, de ta concentration, de ton dévouement, si tu veux effectivement faire une différence. Et la politique, c'est exactement la même chose », répond-il.

Comme le temps est limité et précieux, et qu'il avait un débat intérieur, le jeune père a décidé de prioriser ses enfants. « Ça sera plus tard que je me dévouerai pour les citoyens du territoire. »

« Besoin d'un renouveau »

L'ancien directeur général réfléchit depuis longtemps à son saut en politique active et à son programme électoral.

« J'ai beaucoup d'idées pour le territoire, et elles sont toujours aussi pertinentes. Les Pays-d'en-Haut ont cruellement besoin d'un renouveau, d'élus proactifs qui travaillent ensemble et qui développent des projets ensemble, pas chacun de leur côté. Je me disais : je veux amener une autre dynamique que celle qui existe depuis 15-20 ans. »

Ainsi, il souhaite que la prochaine personne à occuper la préfecture apporte un vent de changement. « On est chanceux dans les Pays-d'en-Haut, parce qu'on a choisi le suffrage universel pour la préfecture. Donc je pense que c'est important que les gens voient que le préfet ou la préfète puisse porter leur voix et rassembler les maires et les mairesses. »

Philippe Leclerc rêve aussi que les élus du territoire se fassent élire sous une bannière, des valeurs et des objectifs communs. « Dans les Pays-d'en-Haut, on a besoin d'une vision commune, qui se développe en amont, pour qu'aux élections, il y ait un effet. Quand on se met ensemble, on est capables de réaliser des projets communs. Le Centre sportif, même s'il est imparfait, en est un exemple. Ça a été très laborieux et très long. Mais ça ne devrait pas être aussi laborieux et long. Parce que ce sont les mêmes citoyens qu'on dessert. »

Le « privilège » d'être chroniqueur

Pour l'instant, Philippe Leclerc s'estime chanceux de signer des chroniques dans les journaux Accès et Le Nord. « C'est un énorme privilège, parce que j'estime beaucoup l'information régionale, plus particulièrement ici. On parle très peu de nous à l'échelle de la province. Et pourtant, on est la quatrième région d'importance au Québec. Pouvoir intéresser les citoyens sur ce qui se passe chez eux, à proximité d'eux, c'est absolument essentiel. Ça peut faire en sorte que des citoyens s'impliquent », soutient-il.



S'engager, c'est contribuer

Devenez membre du conseil d'administration de votre caisse.

Pour rejoindre le CA de votre caisse, posez votre candidature d'ici le 9 février 2025. Obtenez les détails de l'appel de candidatures auprès de votre caisse ou rendez-vous sur desjardins.com/CA-caisse.

 **Desjardins**
Caisse de la Vallée
des Pays-d'en-Haut

Reconnaître les premiers signes

La clé pour mieux vivre avec la maladie d'Alzheimer

RÉDACTION

redaction@journalenord.com

En janvier, Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, la Société Alzheimer Laurentides s'associe à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) pour transmettre un message essentiel : « *La maladie d'Alzheimer : Plus on le sait tôt, moins il est trop tard* ». Cette campagne vise à sensibiliser la population à l'importance d'intervenir dès l'apparition des premiers signes de troubles neurocognitifs.

Des signes à ne pas ignorer

Jusqu'à 50 % des personnes vivant avec un trouble neurocognitif reçoivent leur diagnostic à un stade trop avancé de la maladie, limitant ainsi les options de soutien précoce.

Parmi les premiers symptômes à surveiller, on retrouve des difficultés à mémoriser de nouvelles informations, des troubles de la perception du temps ou de l'espace, ainsi que des objets retrouvés dans des endroits inhabituels. Dès que ces signes apparaissent, il est essentiel de consulter rapidement un médecin.

Un diagnostic précoce présente de nombreux avantages : il permet de clarifier les causes des symptômes et d'accéder à des ressources adaptées pour préserver une qualité de vie optimale.

La FQSA est fière de lancer Enparlertot.ca, un site conçu pour aider les Québécois et Québécoises préoccupés par leur santé cognitive. Ce site offre des outils pour identifier les signes avant-coureurs, des conseils pour bien préparer une consultation médicale, ainsi que des informations détaillées sur le processus de diagnostic.

Le savoir, c'est pouvoir agir

Actuellement, 170 000 personnes, dont 10 000 dans les Laurentides, vivent avec un trouble neurocognitif au Québec. Ce nombre pourrait dépasser les 360 000 d'ici 2050. En intervenant dès maintenant avec un diagnostic précoce, nous pouvons transformer l'avenir.

« *Contrairement aux idées reçues, un diagnostic de maladie d'Alzheimer ne signifie pas la fin des projets de vie. Avec un diagnostic précoce, il est possible de continuer à profiter de moments précieux, de cultiver des liens significatifs et de planifier un avenir adapté à ses besoins, tout en étant mieux accompa-*



gné. Le savoir, c'est pouvoir agir. », dit Sylvie Grenier, directrice générale de la FQSA.

En contactant la Société Alzheimer Laurentides, les personnes vivant avec la maladie et leurs proches peuvent bénéficier de ressources pour mieux vivre avec la maladie, de soutien pour briser l'isolement et de services de répit tout au long du parcours.

Conférence virtuelle gratuite

La FQSA vous invite à une conférence inédite le 23 janvier à 12 h. Sven Joubert, PhD, directeur du Laboratoire de neuropsychologie du vieillissement au Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de

Montréal (CRIUGM), et Dr Thomas Tannou, gériatre et chercheur à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM), s'adresseront aux professionnels de la santé ainsi qu'au grand public. Ils mettront en lumière les premières manifestations de la maladie d'Alzheimer, souvent négligées. Pour plus d'informations sur cette conférence, rendez-vous sur alzheimerquebec.ca.

Pour en savoir plus sur les premiers signes de la maladie et le diagnostic, visitez Enparlertot.ca.
Pour recevoir du soutien, composer le 1 800 978-7881.



*Des services personnalisés
dans un environnement accueillant!*

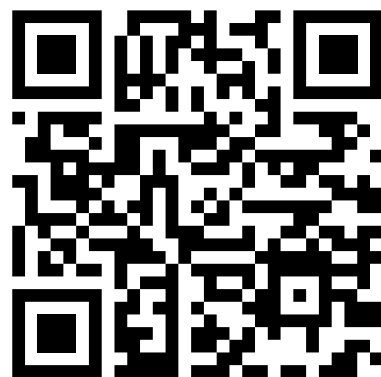
**LA MARCHÉ POUR
L'ALZHEIMER**



GESTION DE
PATRIMOINE

Société Alzheimer
LAURENTIDES

L'Alzheimer est une maladie touchant de plus en plus de personnes et de plus en plus jeunes. Votre don peut faire la différence. **Karine Éthier, Pharmacienne propriétaire, affiliée à Familiprix Présidente d'honneur de la marche pour l'Alzheimer Saint-Sauveur**



KARINE ÉTHIER

MARK BÉDARD

VALÉRIE
BARRETTE-MAYRAND

**Pharmacie Karine Ethier,
Valérie Barrette-Mayrand et Mark Bédard**
128, chemin du Lac Millette • Saint-Sauveur
450 227-2491

Voisin du **IGA**

Heures d'ouverture:

Lundi au mercredi 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi 9 h à 20 h
Samedi et dimanche 9 h à 17 h



**SUIVEZ-NOUS
POUR TOUTES LES DÉTAILS**
Familiprix Saint-Sauveur



La SADC des Laurentides dévoile trois nouveaux fonds pour stimuler l'entrepreneuriat régional

Alexane Taillon-Thiffeault | alexane@journalacces.ca

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) des Laurentides lance trois nouveaux fonds d'investissement destinés à soutenir les entreprises. Ces initiatives ont pour objectif de promouvoir le transfert d'entreprise, l'adoption de pratiques écoresponsables et la transformation numérique.

Toutes les entreprises auront la possibilité de bénéficier de prêts pouvant atteindre 50 000 \$, assortis de conditions favorables, telles qu'un report des intérêts pendant deux ans et un moratoire sur le capital pendant les trois premiers mois.

Les trois fonds

Les trois nouveaux fonds permettent aux entreprises de réaliser leurs projets. Il y aura d'abord le fonds Stratégie transfert, qui accompagnera le transfert d'entreprise, qu'il s'agisse de la relève familiale, interne ou de l'acquisition d'actions.

Il y aura aussi le fonds Stratégie verte, qui soutiendra les entreprises dans l'adoption de pratiques écoresponsables et l'intégration de technologies propres. Par exemple, l'optimisation de l'efficacité énergétique grâce à l'installation d'équipements performants, la gestion améliorée des matières résiduelles, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre via des processus de production plus durables.

Il y aura finalement le fonds Stratégie numérique, qui soutiendra la transition numérique par l'intégration de systèmes de gestion (CRM, ERP), l'automatisation ou le renforcement de la cybersécurité.

Soutenir l'innovation et la croissance des entreprises

Au-delà du financement, la SADC des Laurentides offre de l'accompagnement personnalisé, du mentorat, des outils et ouvre la voie aux PME à un vaste réseau d'expertise et de partenaires. Les nouveaux fonds, provenant d'une enveloppe nationale de 40 M\$ du Réseau des SADC et CAE, sont le fruit du renouvellement.

À PROPOS DE LA SADC DES LAURENTIDES

Depuis plus de 40 ans, la SADC des Laurentides accompagne et finance les entreprises locales pour bâtir une économie prospère et durable. Membre du Réseau des SADC et CAE, elle agit comme moteur de développement économique régional.

LES HAVRES DES

Manoirs

Vivre
en
couleurs



Une entreprise
familiale
depuis plus de
30 ans

Votre proche est atteint d'Alzheimer? Nos Havres répondent à ses besoins.

Découvrez Les Havres des Manoirs, un environnement sécurisant pour les personnes confrontées à des pertes cognitives telles que la maladie d'Alzheimer.

Avec nos unités prothétiques, nous garantissons le confort et le bien-être de nos résidents, tout en assurant des soins personnalisés et adaptés à chaque individu pour une qualité de vie optimale.

Communiquez avec nous pour explorer les ressources que nous avons à offrir.

Havre du Manoir Sainte-Adèle
Sainte-Adèle • 450 229-4611

Havre du Manoir St-Adolphe
Saint-Adolphe-d'Howard • 450 226-1168

Membre du groupe



1 877 333-0933
residencesdumanoir.com



L'ABC du REER, CELI, CELIAPP, etc.

Rédaction | redaction@journalnord.com

Savez-vous la différence entre un REER et un CELI ? Parce que 32 % des Québécois ne le savent pas. Avec le temps des impôts qui arrive bientôt, voici l'ABC de quelques outils fiscaux pour tirer le maximum de vos investissements.

D'abord, soulignons que ces outils fiscaux ne sont pas, en eux-mêmes, des investissements. Ce sont des boîtes, régies par des règles fiscales différentes. Mais vous pouvez investir dans les mêmes fonds, obligations ou actions, que cet argent soit dans un REER ou un CELI.



Les deux peuvent aussi tirer profit de l'intérêt composé. Avec l'intérêt composé, les intérêts gagnés sur votre capital initial sont réinvestis. Ainsi, vos intérêts génèrent eux aussi des intérêts, qui peuvent être réinvestis, et ainsi de suite. Donc, le rendement de ces investissements est exponentiel, ce qui les rend intéressants à long terme, comme pour la retraite par exemple.

REER

Offrez-vous des économies d'impôt



Cotisez à votre REER au plus tard le 3 mars 2025*

Profitez-en pour cotiser aussi à votre CELI.

desjardins.com/reerceli



* Pour l'année d'imposition 2024. Conditions et modalités applicables.

REER

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offre une déduction d'impôt sur le revenu. Cela donne droit à un remboursement d'impôt immédiat. Ce remboursement peut d'ailleurs être investi tout de suite, ce qui permet à votre investissement de fructifier davantage. Vous pouvez cotiser jusqu'à 18 % de votre revenu à votre REER.

Cependant, à la retraite, vous devrez payer de l'impôt sur les sommes que vous retirerez de votre REER. Dit simplement, le REER réduit votre revenu imposable pendant que celui-ci est élevé (lorsque vous travaillez), pour que vous payiez plutôt cet impôt lorsque votre revenu sera plus faible (à la retraite). Et pendant ce temps, cet argent peut fructifier pour vous, plutôt qu'être dans les coffres du gouvernement. Le REER est donc avantageux si vous avez un revenu élevé.

Vous pouvez également utiliser jusqu'à 60 000 \$ de votre REER pour acheter une propriété, grâce au régime d'accession à la propriété (RAP). Vous aurez ensuite 15 ans pour « rembourser » (c'est-à-dire remettre) la somme utilisée dans votre REER.

CELI

Dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), l'argent investi fructifie à l'abri de l'impôt. Autrement dit, les intérêts qui sont générés ne s'ajoutent pas à votre revenu imposable. Vous n'avez pas à payer d'impôt dessus ni maintenant, ni quand vous retirerez l'argent.

Vous pouvez contribuer jusqu'à 6 500 \$ par année dans votre CELI. C'est avantageux si votre revenu est plus faible et que vous payez peu d'impôt. C'est aussi idéal pour les investissements plus risqués, mais plus rentables à long temps, puisque le rendement ne sera pas imposé.

CELIAPP

Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) est fait pour aider les jeunes à acheter leur première propriété. Pour être admissible, vous ne devez pas avoir vécu dans une propriété dont vous ou votre conjoint(e) était propriétaire au cours des quatre années précédant l'ouverture du CELIAPP.

Le CELIAPP combine plusieurs avantages fiscaux. Comme le REER, il réduit le revenu imposable (et permet donc un remboursement d'impôt). Comme le CELI, ses rendements sont à l'abri de l'impôt. Mais en plus, vous ne payez aucun impôt lors du retrait et vous n'avez pas besoin de rembourser le montant retiré (contrairement au RAP). D'ailleurs, vous pouvez combiner le CELIAPP et le RAP lorsque vous achetez votre propriété.

Vous pouvez y cotiser jusqu'à 8 000 \$ par année et 40 000 \$ à vie. Cependant, vous devez retirer l'argent de votre CELIAPP au plus tard 15 ans après son ouverture.

Consultez un professionnel

Il existe également d'autres programmes, comme le REEE (régime enregistré d'épargne-études), qui peuvent offrir des avantages fiscaux sur vos investissements. Pour savoir lesquels peuvent s'appliquer à votre situation individuelle, consultez un professionnel.

Avec des informations du livre *Elle investit : Bâtir sa richesse grâce à la bourse*, de Karman Kong

Suspension des subventions Des manufacturiers offrent des rabais pour des véhicules électriques

France Poirier | france.poirier@journalnord.com

En fin d'année, le gouvernement provincial annonçait la suspension des subventions pour l'achat de véhicules électriques, à compter du 1^{er} février 2025. Puis, le gouvernement fédéral annonçait, la semaine dernière, la suspension de son programme qui devait être maintenu jusqu'au 31 mars 2025.

Ainsi, c'est 12 000 \$ de subvention par véhicule qui ne seront plus accessibles au consommateur. Ces programmes visaient à encourager l'achat de véhicules électriques. Ils ont connu une grande popularité et les coffres sont vides.

Des rabais des constructeurs automobiles

Ainsi, depuis ces annonces, différents constructeurs automobiles ont décidé d'offrir des rabais pour vendre les véhicules électriques qui sont déjà dans les cours des concessionnaires. Il suffit de vérifier chez son concessionnaire les offres qui sont proposées. Certains d'entre eux annoncent des rabais allant jusqu'à 9 000 \$, selon certains critères.

Suspension temporaire du programme le 1^{er} février 2025

Le programme *Roulez vert* du gouvernement provincial sera suspendu temporairement du 1^{er} février au 31 mars 2025. Le programme d'aide financière *Roulez vert* est un programme du gouvernement du Québec, qui encourage l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge.

Il est accessible aux particuliers, aux entreprises, aux organismes et aux municipalités du Québec.



Admissibilité au programme

Pour être admissible à l'aide financière, le véhicule doit être immatriculé le temps que le programme est en vigueur, donc avant le 1^{er} février 2025 ou après le 31 mars 2025.

- Seule la date d'immatriculation est considérée pour déterminer le montant de l'aide financière et l'admissibilité au programme.
- La date de commande du véhicule ou la date de versement du dépôt ne peuvent être prises en considération.

Les véhicules immatriculés pendant la suspension temporaire du programme ne seront pas admissibles à l'aide financière.

Pour les bornes de recharge

Pour être admissibles à l'aide financière, l'acquisition et l'installation de la borne de recharge doivent avoir eu lieu pendant que le programme est en vigueur, donc avant le 1^{er} février 2025 ou après le 31 mars 2025.

Les dépenses effectuées pendant la suspension temporaire du programme ne seront pas admissibles à l'aide financière.

En début d'année, Transports Canada avisait la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec (CCAQ) que le gouvernement fédéral suspendait immédiatement (le 13 janvier) son Programme d'incitatifs pour les véhicules zéro émission (iVZE), les fonds étant épuisés.

Diminution à venir des montants d'aide financière

À l'occasion du discours sur le budget 2024-2025 du 12 mars 2024, le gouvernement du Québec a annoncé une diminution progressive des montants de l'aide financière accordée pour l'acquisition de véhicules électriques à compter du 1^{er} janvier 2025. Le programme prendra fin le 31 décembre 2026.



**SI ON LE PROPOSE,
C'EST QU'ON L'ENDOSSE!**

TOUTES TES FUTURES RÉPARATIONS DE PARE-BRISE SERONT GRATUITES GRÂCE À LA GARANTIE



* Avec la couverture d'assurance applicable. Voir les détails en succursale.







SAINTE-ADELE

1386, boul. Ste-Adèle - 450-229-9323



@docteurduparebrise
docteurduparebrise.com



Marché immobilier

Hausse significative des ventes et des prix au quatrième trimestre de 2024

Alexane Taillon-Thiffeault | alexane@journalacces.ca

L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) vient de publier les plus récentes statistiques du marché immobilier résidentiel de la province de Québec, établies d'après la base de données provinciale Centris des courtiers immobiliers.

Les statistiques sont pour les ventes résidentielles du quatrième trimestre, c'est-à-dire pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2024. À l'échelle de la province, les ventes résidentielles au Québec se chiffraient à 90 369 en 2024. Il s'agit d'un bond de 19 % ou de 14 460 transactions par rapport à 2023. Il faut noter qu'il s'agit d'un niveau d'activité transactionnelle nettement supérieur à la moyenne historique et comparable aux niveaux atteints en 2018 et 2019.

Saint-Sauveur

La Ville de Saint-Sauveur a enregistré 225 ventes de maisons résidentielles sur son territoire en 2024. Ceci représente une augmentation de 45% comparativement à 2023. Les inscriptions en vigueur, quant à elles, sont restées plutôt stables, avec un total de 432. Les résultats sont toutefois différents pour les condos, alors que les inscriptions en vigueur ont augmenté de 32 % par rapport à 2023, pour un total de 73 inscriptions. Les ventes ont augmenté de 39 %, représentant un total de 43 ventes.

Le prix médian des maisons unifamiliales dans la Ville est de 556 950 \$ en 2024, soit une baisse de 2 % par rapport à 2023. Le prix médian pour les condos est maintenant de 390 000 \$, on y observe donc une augmentation de 5 % depuis 2023.



Photo: Archives

Centre urbain de Sainte-Adèle

Pour une maison unifamiliale dans le centre urbain de Sainte-Adèle, le prix médian est de 510 000 \$, ce qui représente une augmentation de 16 %. Le nombre de ventes est également à la hausse, alors qu'on y observe une augmentation de 10 %. Les inscriptions en vigueur ont aussi augmenté de 17 %, ce qui représente 207 inscriptions.

Le nombre de transactions est toutefois insuffisant pour produire une statistique fiable pour les condos et les plex dans ce secteur quant au nombre de ventes et les prix médians. Les inscriptions en vigueur, par contre, ont augmenté de 3 % pour les condos et de 42 % pour les plex.

Secteur de Saint-Jérôme

Les ventes de maisons unifamiliales ont grimpé de 48 % dans le secteur de Saint-Jérôme. Le prix médian d'une maison unifamiliale a également augmenté, cette fois de 15 %, représentant un prix médian de 541 593 \$.

Des hausses de ventes sont également observées pour les copropriétés. On parle d'une augmentation de 93 %, totalisant 87 ventes pour le dernier trimestre. Les inscriptions en vigueur ont cependant diminué de 39 %.

randonnée
sous les étoiles
palliaco

VENEZ BRILLER AVEC NOUS !

15 FÉVRIER : Sainte-Agathe-des-Monts
22 FÉVRIER : Morin-Heights
1 MARS : Mont-Tremblant

DONNEZ, CRÉEZ OU JOIGNEZ UNE ÉQUIPE : PALLIACO.ORG

De participer à un événement aussi simple et savoureux que la marche dans le bois avec de belles rencontres, c'est vraiment un super moment !
-Alain Choquette, président d'honneur

Pour informations :
819 717-9646 | 1 855 717-9646





-P009826-2

**Livraison
spéciale chaque
semaine...**

Inscris-toi à notre infolettre

Accès





Photos: Courtoisie

Coups de food

Caroline Néron fait découvrir les Laurentides

SIMON CORDEAU
simon@journalaccés.ca

La 11^e saison de *Coups de food*, qui a commencé le 10 janvier sur Zeste, passe par les Laurentides. L'épisode, où Caroline Néron accompagne l'animateur Sébastien Benoit dans quatre commerces de la région, sera diffusé le 7 février à 22 h.

« On a fait le tournage en juin, avec énormément de plaisir », raconte Sébastien Benoit en entrevue. L'épisode nous fait découvrir Au Petit Poucet à Val-David, le Casse-Croute Chez Claudette à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ainsi que la boulangerie Jolifeu et le restaurant Lola 45 à Saint-Sauveur.

Encore des découvertes

Même après 11 saisons, l'animateur affirme qu'il y a « encore beaucoup de resto dont on n'a pas fait la découverte ». Il admet par exemple qu'il n'était jamais allé Au Petit Poucet. « C'est un classique. On m'avait dit que c'était costaud, et je peux confirmer. Mais c'est savoureux ! »

Sébastien Benoit indique avoir « tout aimé » de l'endroit. Les plats traditionnels qui rappellent la cabane à sucre peuvent être lourds, mais la grande diversité d'options permet aussi un repas plus léger, note-t-il. « On a été bien accueillis, dans un décor rustique », ajoute-t-il.

Rafraichissant

Après, Caroline Néron et l'animateur se sont arrêtés au Casse-Croute Chez Claudette, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. « C'était très satisfaisant, au bord d'un ruisseau avec une terrasse. » Il dit avoir mangé un cheeseburger, un hot-dog et une poutine. « Mais pas au complet ! Sinon j'aurais éclaté », lance-t-il en riant.

Sébastien Benoit indique d'ailleurs qu'après plusieurs années à faire *Coups de food*, il a appris à se discipliner et à ne pas trop manger. Après tout, chaque journée de tournage compte quatre restos où il serait facile de se laisser tenter par quelques bouchées de plus. « Il faut se discipliner. On est très privilégié, mais ça reste un tournage. Il faut garder le même niveau d'énergie. Donc je joue un peu à la mère avec les invités », confie-t-il. Cela dit, « les techniciens sont des mouettes de première classe. Les assiettes sont terminées et il n'y a pas de gaspillage », assure-t-il.

Mais cette journée-là, après le casse-croute, la chaleur est écrasante. « Caroline Néron

a un chalet pas loin. Elle me propose : "Viendrais-tu te baigner ?" J'ai dit oui, mais je n'avais pas de maillot ! Finalement, c'est Jean-François Paradis, le soundman, qui m'a passé son maillot. Plonger dans le lac, ça a fait du bien et de la place pour les autres repas », raconte l'animateur.

Adopter les Laurentides

Sébastien Benoit connaît bien les Laurentides. « J'ai appris à skier au Sommet Saint-Sauveur. On a des amis à Morin-Heights, à Sainte-Adèle. » L'hiver, il loue un condo « entre Avila et Saint-Sauveur ».

C'est donc lui qui a fait découvrir à Caroline Néron la boulangerie Jolifeu, tout près de chez lui. « C'est une boulangerie extraordinaire, toute petite. C'est un jeune couple de parents qui à ça. Lui, c'est un artiste reconnu pour ses croissants de forme cubique. Des fois ils sont fourrés salés, des fois ils sont sucrés. C'est sensationnel », explique l'animateur.

L'endroit offre aussi des pains faits grâce à une longue fermentation. « Ce sont vraiment des artisans boulangers. Les gens pensent que ça se fait tout seul, mais ils se lèvent tard dans la nuit pour faire tout ça », rappelle-t-il.

Des rencontres décontractées

Chaque journée de tournage de *Coups de food* dure entre 12 et 14 heures, indique Sébastien Benoit. « C'est une grosse journée. Mais la beauté de ce show-là, ça fait en sorte que je rencontre un artiste sur une longue période. Ça ne veut pas dire qu'ils baissent les gardes, mais le cadre d'une bouffe, ça détend les gens. Ça amène d'autres révélations. On est moins formatés que sur un plateau de tournage, par exemple. Même moi, je suis plus décontracté. Je me laisse beaucoup guidé par l'humeur du moment. Je n'ai jamais une liste de questions précises. »

Caroline Néron et lui ont d'ailleurs soupé tard, au Lola 45, lors du tournage. « C'est drôle, parce qu'elle, c'est une couche-tôt et lève-tôt. Donc là, qu'on commence à souper à 20 h, avec un souper un peu copieux, c'était contre-nature », raconte l'animateur avec humour.

Au Lola 45, Sébastien Benoit dit avoir aimé « l'ambiance et la bouffe ». « Les frites sont

killer ! On a mangé une sorte de surf and turf, avec une queue de homard et une pièce de boeuf. C'était Collin [Strohbach, qui a participé à l'émission *Les chefs!*]. Il a quitté le

Lola, mais je suis retourné depuis, et j'ai encore trouvé dans la qualité dans l'assiette », souligne l'animateur.

Notre cimetière naturel est un lieu funéraire unique au Québec. À travers une mission plus humaine, nous vous offrons beaucoup plus que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

LES
SENTIERS
CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES

Une exclusivité

MAGNUS
POIRIER | 100 ANS
5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450 565-6464 | lessentiers.ca
24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

À L'AGENDA

Quoi : Coups de food dans les Laurentides
Quand : 7 février 22 h
Où : Sur Zeste

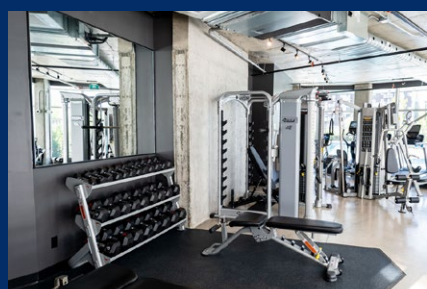
**SKY
BLÜ**
CONDOS
URBAINS



CONDOS À VENDRE

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

- Belle luminosité
- Salle d'entraînement
- Piscine extérieure
- Rangement intérieur
- Lounge extérieur
- Lounge intérieur
- Complexe sécuritaire
- Stationnement intérieur



ESPACE DE VIE UNIQUE

Les résidents de SkyBlü bénéficieront également d'un accès exclusif à l'Azür, un espace de détente et de divertissement exceptionnel. L'Azür comprendra une piscine extérieure de 80 pieds de long, parfaite pour se rafraîchir et se détendre les jours ensoleillés. De plus, une salle d'entraînement entièrement équipée permettra aux résidents de maintenir leur forme physique sans avoir à quitter leur domicile. Le lounge moderne offrira un endroit idéal pour se retrouver avec des amis et des voisins, tandis que la terrasse permettra aux résidents de se détendre et plus encore !

VIVEZ PLUS SIMPLE

Le projet SkyBlü Condos Urbains à Cité Mirabel est une réalisation architecturale impressionnante qui promet d'offrir un mode de vie luxueux et urbain. À la fin du projet, trois tours majestueuses de 15 étages s'élèveront fièrement, abritant chacune 170 condos spacieux et élégamment conçus. Du haut du 15ième étage, les résidents ont une vue impressionnante sur l'ensemble de la Cité Mirabel ainsi que sur le levée et le couchée du soleil. D'ailleurs, nous pouvons apercevoir, du sommet de ces immeubles, l'oratoire Saint-Joseph au sud et le mont Tremblant au nord.

VISITES LIBRES

DIMANCHE 26 JANVIER
10H00 AM - 15H00 PM
12065 RUE DE BLOIS, MIRABEL

SKY BLÜ
CONDOS
CITÉ MIRABEL

- 📞 514-929-7766
- 🌐 www.skyblucondos.com
- ✉ vente@skyblucondos.com

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR VISITER!

Un projet réalisé par

RAY JUNIOR
INVESTISSEMENT

Joe Bocan



l'insoumise

JOËLLE CURRAT
redaction@journalaccés.ca

Cela fait 40 ans qu'elle nous épate avec ses chansons engagées et ses looks audacieux. La chanteuse nous revient en 2025 avec un nouveau spectacle entourée de musiciens de la nouvelle génération.

Après la tournée triomphale de *Pour une histoire d'un soir* avec Marie Carmen et Marie-Denise Pelletier, Joe Bocan est de retour avec un tout nouveau spectacle où elle présentera les chansons de son plus récent album intitulé *Insoumise* sorti en novembre 2024. Elle revisitera aussi ses grands succès comme *Repartir à zéro*, *Paradoxale* ou *Apocalypse*.

L'artiste, qui fête ses 40 ans de carrière, se dit particulièrement ravie de remonter seule sur scène et de collaborer avec de jeunes musiciens, que ce soit sur son nouvel album – réalisé par son fils Samuel – ou en spectacle.

Des sujets sensibles

Comme dans la chanson *Les femmes voilées*, un succès de 1988, Joe Bocan aborde dans certaines de ses nouvelles créations des thèmes très actuels. *Insoumise* est une chanson à saveur féministe et Pour faire lever les fleurs traite du sujet de la non-binarité.

« Je voulais apporter mon soutien aux personnes qui sont considérées comme marginales et qui doivent livrer bataille encore aujourd'hui, dit-elle. L'ouverture à la différence fait partie des valeurs que je désire promouvoir. » Ses chansons parlent aussi de la préservation de l'environnement, de nos pertes de repère et de l'importance des choix que nous faisons en tant que société, notamment en matière de contrôle de la population.

Retrouver le sens des mots

Dans l'une de ses chansons, Joe Bocan écrit : « Plus on se divise, plus la liberté s'épuise », pour mettre l'accent sur la tendance act-



elle à nous diviser, avec les conséquences fâcheuses que cela implique comme la montée des extrêmes et la fermeture à l'autre. Elle s'étonne d'ailleurs que les gens ne se mobilisent pas davantage contre les injustices et l'écart de plus en plus grand entre les bien nantis et les plus démunis.

Elle a aussi constaté que le sens de certains mots a été dévié ou connoté négativement. « Par exemple, le mot woke qui signifiait éveillé à l'origine est devenu péjoratif aujourd'hui », indique-t-elle. Ceci dit, même si elle aborde des sujets sérieux dans ses textes, elle confie que son intention est d'apporter de la lumière avec les chansons de ce nouvel album.

De nouveaux collaborateurs

Pour ce nouvel opus, Joe Bocan tenait à

collaborer avec de jeunes artistes dont Eliot Maginot, un des auteurs-compositeurs-interprètes les plus inspirants actuellement, avec lequel elle chante en duo. Elle a aussi confié la réalisation de son nouvel album à son fils Samuel – dont le pseudo est Yuki Dreams Again.

Comment a-t-elle vécu cette expérience ? « Dans la joie ! On ne s'imagine jamais quand on met un enfant au monde qu'un jour on va créer un album avec lui ! Moi j'étais dans la maison, j'écrivais les paroles, et lui composait la musique dans un petit studio installé dans mon cabanon. Un vrai bonheur ! », raconte-t-elle. La collaboration mère-fils s'est ensuite poursuivie lors de l'enregistrement des chansons dans un studio professionnel.

Performance et intimité

Dans son nouveau spectacle, chaque chanson nous fera entrer dans un univers particulier. « Mon interprétation est axée sur la performance avec des costumes, explique Joe Bocan. Mais il y aura aussi des moments d'intimité et j'espère de communion avec le public. » En plus des nouvelles créations, elle interprétera ses grands succès ainsi que des chansons plus anciennes qu'elle n'a jamais endisquées.

« On ne s'imagine jamais quand on met un enfant au monde qu'un jour on va créer un album avec lui ! » - Joe Bocan

La chanteuse dit préférer aujourd'hui se produire dans des salles plus petites favorisant un contact privilégié entre les artistes et le public. Voilà pourquoi elle se réjouit de fouler la scène du Théâtre du Marais, une salle où elle ne s'est jamais produite. Celle qui a choisi aujourd'hui d'habiter la région de Lanaudière connaît bien les Laurentides pour y avoir fait du ski et fêté parfois le Nouvel An avec sa famille.

Qu'est-ce qu'on peut souhaiter à Joe Bocan pour 2025 ? « Que ma vie continue à être aussi belle qu'elle ne l'est en ce moment ! Je souhaite aussi la paix dans le monde et qu'on réalise qu'il est vain de se battre pour avoir plus de pouvoir et d'argent. On est sur Terre pour si peu de temps, alors profitons de la beauté de la vie ! »

À METTRE À L'AGENDA

Quoi : Spectacle *Insoumise*

Qui : Joe Bocan

Où : Théâtre du Marais de Val-Morin

Quand : 25 janvier à 20 h

7 SENS
condos locatifs

CONDOS LOCATIFS CITÉ MIRABEL 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

TOUT LE CONFORT INSPIRÉ
DES PLUS GRANDS HÔTELS



Le 7 SENS accorde une grande importance au bien-être de ses résidents en offrant une multitude de commodités, toutes aussi fabuleuses les unes que les autres. Une piscine, un spa et un sauna intérieur vous permettent de vous détendre et de vous ressourcer. Un grand gym entièrement équipé, ainsi qu'un studio de yoga et de pilates, sont disponibles. Pour les passionnés de golf, des écrans géants sont mis à disposition pour pratiquer en mode virtuel, beau temps, mauvais temps. De plus, une salle de jeux avec billard, télévision et soccer sur table est disponible pour des moments de divertissement conviviaux. Comme dans tous les grands hôtels, une salle de réceptions privées avec cuisine complète est à votre disposition pour vos événements spéciaux entre amis ou en famille.

LES COMMODITÉS



SALLE
D'ÉVÈNEMENT



SALLE
D'ENTRAÎNEMENT



SALLE
DE JEUX



CUISINE
COMMUNE



PISCINE, SPA &
SAUNA



TERRASSE &
JARDINS



SALLE
DE YOGA

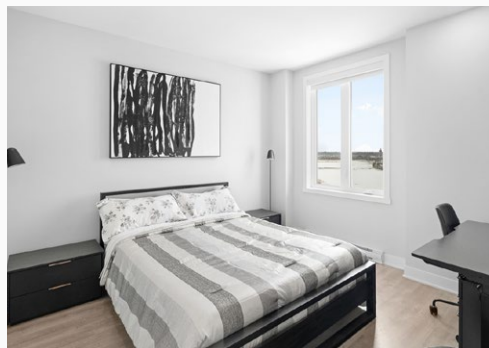


GOLF
VIRUEL

VISITES LIBRES

**DIMANCHE 26 JANVIER
10AM-14PM**

11500 RUE DE CHAMBORD MIRABEL



POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS:

579-477-7779

location@le7sens.com

www.le7sens.com

11500 RUE DE CHAMBORD, MIRABEL

Un projet réalisé par

RAY JUNIOR
INVESTISSEMENT

-P008674-1



Haut-Parleurs et Meredith Marshall

Où : Saint-Sau Pub Gourmand, Saint-Sauveur
Quand : 24 janvier à 21 h
 « Les Haut-Parleurs proposent un univers pop-rock actuel et un son organique qui s'entremêlent pour transporter l'auditeur dans une atmosphère mélodique. »



C'est magnifique !, Bella Chic Trio

Où : Place des Citoyens, Sainte-Adèle
Quand : 24 janvier à 19 h 30
 « Le Bella Chic Trio, composé de la soprano Raphaëlle Paquette, du guitariste Francis Tétu et du contrebassiste Mathieu Gagné. »



Bordée de neige

Où : Parc John-H.-Molson, Saint-Sauveur
Quand : 25 janvier de 11 h à 16 h
 « Venez célébrer l'hiver en famille ! Animations ambulantes, prestations participatives de patin, parcours d'habiletés, jeux géants, ateliers de cirque, chocolat chaud et musique. N'oubliez pas vos patins ! »



Soirée de raquette aux flambeaux

Où : Parc Basler, Morin-Heights
Quand : 25 janvier de 18 h 30 à 21 h
 « Profitez d'une belle soirée pour entreprendre une randonnée de raquette éclairée par des flambeaux tout au long du parcours de votre choix. »



Insoumise, Joe Bocan

Où : Théâtre du Marais, Val-Morin
Quand : 25 janvier à 20 h
 « Avec Insoumise, Joe Bocan fait un grand retour sur scène en solo. Dans l'élaboration de ce spectacle qui souligne aussi ses 40 ans de carrière, elle s'entoure de créateurs de la nouvelle génération qui lui permettent d'explorer toutes les facettes de sa démesure. »



Nicolas Pellerin et Les Grands Hurlleurs

Où : Pub La Chèvre, Saint-Adolphe-d'Howard
Quand : 25 janvier de 20 h à 22 h
 « Dans une ambiance résolument festive, Nicolas Pellerin et Les Grands Hurlleurs feront lever le toit de la baraque ! »



3 of us

Où : Saint-Sau Pub Gourmand, Saint-Sauveur
Quand : 25 janvier à 21 h
 « 3 OF US seront au Saint-Sau Pub Gourmand, ce samedi 25 janvier dès 21h00 ! Réservez vos places dès maintenant, c'est un week-end à ne pas manquer ! »



Tropiko Loko, Señor Boogee

Où : Microbrasserie Le Baril Roulant, Val-David
Quand : 25 janvier à 21 h
 « Venez danser et faire la fiesta avec DJ Boogee sur des rythmes latins tout aussi variés que caliente ! Au menu, plusieurs délicieuses sonorités tropicales allant de la Cumbia à la Salsa en passant par le Reggaeton, le Latin House et beaucoup plus encore ! »



Octess Project

Où : Microbrasserie Le Baril Roulant, Val-David
Quand : 26 janvier de 16 h à 18 h
 « Jazz retrouvailles toujours haut en couleur et en intensité, venez vous enivrer les sens ! Contributions volontaires. Merci de votre générosité ! »

Accès

Envie de faire une sortie culturelle prochainement ?

On vous propose des événements de toutes sortes qui se passent bientôt dans les Laurentides !

Pour le **calendrier complet des événements**, visitez le site web du Journal.



Ciné-marais, *Nous, Les Leroy*

Où : Théâtre du Marais, Val-Morin
Quand : 29 janvier à 17 h et à 19 h 30
 « Sandrine Leroy annonce à son mari Christophe qu'elle veut divorcer. Leurs enfants ont bientôt l'âge de quitter la maison. »

Championnat mondial féminin U18

Anais Leprohon et le Canada couverts d'or en Finlande

LUC ROBERT
luc@journalaccs.ca

Menées par la tenue exceptionnelle de la gardienne Marilou Grenier, qui a réussi un jeu blanc en finale, les joueuses d'Équipe Canada U18 ont raflé l'or en Finlande en disposant des Américaines 3 à 0 à l'aréna Tikkurila, de Vantaa.

La portière québécoise a réalisé 14 arrêts, pour permettre à l'équipe de la feuille d'érable de s'imposer dans les six parties auxquelles elles ont pris part au Championnat mondial féminin des moins de 18 ans de hockey. Les Canadiennes n'ont subi aucune défaite lors de leur parcours.

Victoire pour une Sauverois

« On entend souvent qu'il n'y a que nous et les Américaines pour dominer le hockey féminin. Mais, mis à part une victoire de 17-0 sur le Japon, nous avons obtenu de l'opposition lors des cinq autres parties. En grande finale, c'était encore 0-0 après deux périodes de jeu. Les lancers étaient aussi serrés dans la



Photo: Courtoisie

connu un assez bon tournoi en Finlande. Mes débuts ont été ardues, mais j'ai amélioré mon jeu au fil de la compétition. Le calibre atteignait un niveau très fort, mais j'étais disposée à m'améliorer et à prendre les bouchées doubles. J'étais prête à affronter les meilleures joueuses mondiales et j'estime avoir assez bien fait.»

Retour au Québec

Leprohon est revenue au Québec le 13 janvier, via l'aéroport Pearson de Toronto, pour arriver ensuite à sa destination finale de Montréal-Trudeau.

« On a bénéficié d'un accueil plaisant à Toronto. À Montréal, il restait seulement Rosalie Tremblay et moi dans le vol de transfert vers Montréal. Nous étions attendues par nos parents et amis seulement. Disons que nous avons déjà célébré en Europe. La fatigue accumulée et le décalage horaire ont fait que nous avons été sobres au retour », a confié l'arrière de 16 ans.

En demi-finale, les jeunes Canadiennes ont battu la Tchéquie 4 à 2. Nos porte-couleur

avaient terminé au 1^{er} rang du groupe B, lors du tournoi à la ronde du premier tour, avec trois victoires. Au fil des 6 parties du tournoi, Leprohon a réussi deux buts et a été complice d'un autre.

« Avec des glaces avec autant d'espace (85 x 100 pieds), j'ai su exploiter ma touche offensive à mon goût. Toutes les filles ont apporté leur contribution et aucun adversaire n'a été pris à la légère. Il s'agissait de ma première compétition en Europe. J'ai à la fois effectué une adaptation sur la patinoire et dans le vestiaire, en côtoyant des nouvelles amies d'autres provinces.»

Anais Leprohon a repris depuis le chemin de l'école Saint-Gabriel, à Sainte-Thérèse, et a ressorti ses bouquins d'école secondaire.

« C'est certain que je me sentais dans les nuages, même sur une autre planète, après avoir gagné au mondial féminin U18. Je suis de retour avec les Étoiles de Laurentides-Lanaudière. Il nous reste les Championnats provinciaux comme source de motivation et ça me garde éveillée. Il n'était pas question de revenir ici avec une tête gonflée comme un ballon et de regarder les autres différemment. J'ai renoué avec les coéquipières et je suis encore une partie intégrante de mon équipe d'ici. Je place le bagage d'expérience à mon CV et ça me servira à atteindre des nouveaux sommets », a achevé celle qui a gardé les deux pieds sur terre.

Offrez-vous des extras

- ✓ Encadré Couleur
- ✓ Titre centré
- ✓ Caractères gras

Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Vos Classées

PETITES ANNONCES CLASSÉES

De votre journal local

Heure de tombée: mardi 10h00

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Mode de paiement:

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

205 - Logement appart à louer

Studio meublé, salon/chambre, sdb complète, 800\$/mois câble/internet/électricité inclus, St-Sauveur village, 450-530-1759

324 - Articles chasse et pêche

ARMES de chasse René. Achète fusils et carabines. Détient permis de la SQ, GRC, SIAF. Possibilité de me déplacer. Remet un reçu. René Fournier 514-713-2310

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

ESPACEEST.ca, massage, spa, personnel féminin, du lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990

MASSOTHÉRAPIE. Massage de détente. Ste-Adèle. Carl 450-229-2073

424 - Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

484 - Services divers

DÉNEIGEMENT manuel et déglacage. Réparations de tous genres. 514-212-6577 Pierre.

Peintre, réparation de plâtre, joints. Homme d'expérience.
Propre et minutieux
514 946-6353

ceramique mnicolas.com

Pose de céramique
Ardoise et granit
Douche sur mesure
Expérience
Travail propre

RBQ.56103849-01
514.238.2653

DIFFICULTÉ À ÉCRIRE VOS TEXTES?

Laissez Mimi Legault vous aider :

- lettres • discours • c.v.
- corrections
- travaux scolaires
- autobiographies

mimilego@cgocable.ca

STOITURES SILANIC

UNE COUVERTURE DE SATISFACTION

Pour un service personnalisé et complet
Un travail propre et garanti
Dans le domaine depuis 1993
Spécialité bardeaux d'asphalte
Installation de gouttières sans joints

450 226-3843 • www.silanictoitures.com

RBQ. 5670 7094 01

ESPACE PUBLICITAIRE
450.227.7999

ACCÈS atelier@journalaccs.ca

ABATTAGE, ÉMONDAGE ST-SAUVEUR

DÉNEIGEMENT DE TOITURE Résidentiel et Commercial

SERVICE RAPIDE

- ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
- ÉMONDAGE
- DÉSSOUCHAGE

Assurance complète
URGENCE 24/24
Cell.: 450 530-4521 Martin Binette



POUR VOUS INSCRIRE À L'UNE DES FORMATIONS OFFERTES DANS NOTRE CENTRE

admissionfp.com
admissions.cfp@csslaurentides.gouv.qc.ca
819-326-8911 poste 32140

Centre de formation professionnelle des Laurentides



CHOISIR LA CONCEPTION EST DE CHOISIR DE TRAVAILLER DANS UN GARAGE FLAMBANT NEUF (dès juin 2025) ET TERMINER DE TRAVAILLER À 11H30 LES VENDREDIS (sauf en saison hivernale où c'est variable)!

La Conception est une Municipalité composée d'une équipe d'une grande expérience. Vous êtes une personne travaillante qui a à cœur le service aux citoyens, nous avons un poste pour vous!

EMPLOI DISPONIBLE :

**« JOURNALIER-CHAUFFEUR »
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Type de poste Poste régulier à temps plein
Salaire selon la convention collective, classe 5
Échelle salariale entre 29.05\$ et 30.77\$/heure

Le sommaire de la fonction, les responsabilités et les exigences du poste sont disponibles sur le site Web de la Municipalité : <https://municipalite.laconception.qc.ca/emploi/>.

AVANTAGES SOCIAUX

- Semaines de vacances
- De nombreux congés mobiles monnayables, lorsque non utilisés
- Fonds de retraite très compétitif
- Assurance collective
- Horaire de travail : 39.5 heures/semaine, du lundi au vendredi (termine à 11h30 les vendredis (sauf en saison hivernale où c'est variable)

ENTRÉE EN FONCTION : Février 2025

Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **3 février 2025** par courriel, à l'attention du directeur des services techniques à l'adresse suivante : greffe1@municipalite.laconception.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

>P009885-1

Ville de
Saint-Sauveur



APPEL DE CANDIDATURES

Un poste vacant est à combler au sein du comité consultatif en environnement (CCE)

Mandat

Les membres du CCE exercent un rôle-conseil, en donnant leur avis et leurs recommandations sur les demandes qui leur sont soumises par le conseil municipal en matière d'environnement. Celles-ci peuvent porter sur des sujets tels que la protection de l'eau, de l'air et des sols, la conservation des milieux naturels, la qualité du milieu de vie, les changements climatiques ainsi que la gestion des matières résiduelles.

Composition

Le comité est composé de deux membres du conseil municipal et de cinq membres citoyens et il est assisté par la direction du Service de l'environnement et du développement durable. Il siège six fois par année, lors du quatrième jeudi des mois de janvier, mars, mai, août, octobre et décembre. Le mandat des membres est d'une durée de deux ans et est renouvelable pour un maximum de deux mandats consécutifs.

Conditions

- Être âgé(e) de 18 ans et plus ;
- Habiter à Saint-Sauveur ;
- Avoir une bonne connaissance du territoire de Saint-Sauveur ;
- Être dynamique, avoir un esprit ouvert et critique ;
- Faire preuve de jugement et d'analyse ;
- Atout : détenir une expertise dans le domaine de l'environnement

Toute personne intéressée est invitée à soumettre sa candidature au Service de l'environnement et du développement durable, en incluant son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention décrivant son intérêt, sa motivation et ses compétences pour ce mandat. Les documents doivent être transmis à l'attention de madame Brigitte Voss, à l'adresse bvoss@vss.ca, au plus tard le 31 janvier 2025, à midi. La Ville de Saint-Sauveur remercie toutes les personnes de leur intérêt. Seules celles dont la candidature sera retenue seront contactées.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de cet appel de candidatures, veuillez communiquer avec le Service de l'environnement et du développement durable au 450 227-0000, poste 2610.

>P009883-1

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession d'André Perreault, en son vivant domicilié au 428, rue de la Légende, Ste-Adèle (Québec) J8B 3G1, décédé le 16 juin 2024, lequel peut être consulté par les intéressés chez le liquidateur Sylvain Perreault au 5272 rue Cartier, Montréal (Québec) H2H 1X7.

Sylvain Perreault, liquidateur

>P009896-1



Suivez-nous sur  
valleesaintsauveur.com

**VISITEZ NOTRE
SECTION
EMPLOIS LOCAUX**

ACCÈS journalaccès.ca



36 avenue Filion, St-Sauveur JOR 1R0 | 450.227.7999
Sans frais : 1 844 856-5144 | Télécopieur 450 227-1225 | journalaccès.ca

PROPRIÉTAIRE Josée Pilote | OPÉRATIONS ET ADMINISTRATION Josée Ménard et Claire Labelle
INFOGRAPHIE Marie-Ève Lapointe et Daniel Berthier | NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MULTIMÉDIA
Cédric Leblanc et Davy Lopez | CHEF DE PUPITRE Simon Cordeau | JOURNALISTES France Poirier, Luc Robert, Alexane Taillon-Thiffault, Aurélie Moulun, Joëlle Currat et Ève Ménard | DIRECTEURS DE COMPTE
Kenny Carrier, Camille Vaillancourt et Martin Paquette

Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut est publié tous les mercredis à 24 611 exemplaires et distribué gratuitement de Sainte-Anne-des-Lacs à Val-David. Le contenu rédactionnel, photographique et publicitaire d'Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut ne peut être reproduit en tout ou en partie sans autorisation écrite de l'éditrice. Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut exclut expressément toute responsabilité quant au contenu des annonces soumises par son client, dontnotamment mais non limitativement toutes atteintes aux droits d'auteur, droits de l'image et autres sources de propriété intellectuelle. Dans l'éventualité de quelques poursuites en dommages ou autres à l'encontre de Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut relativement auxdites annonces soumises par le client, ce dernier s'engage à tenir Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut indemne et à prendre faits et cause en sa faveur.

Financé par le gouvernement du Canada



>P009889-1



COLLÈGE
DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

AVIS DE RADIATION

(dossier : 24-2024-01194)

AVIS est donné par les présentes que la Dre Chantal Valois (99431) exerçant la profession de médecin (médecine de famille) à Saint-Adolphe d'Howard (Québec), a plaidé coupable devant le Conseil de discipline du Collège des médecins du Québec des infractions qui lui étaient reprochées:

- d'avoir, à Saint-Adolphe-d'Howard, depuis le mois de février 2023 et jusqu'à ce jour, fait défaut d'être diligente et de faire preuve d'une disponibilité raisonnable envers sa patiente A notamment en ne transmettant pas l'information requise à l'assureur de cette dernière (chef 1)
- d'avoir, à Saint-Adolphe-d'Howard, depuis le ou vers le 21 juin 2023 et jusqu'à ce jour, fait défaut de respecter l'engagement pris à l'égard de la syndique adjointe du Collège des médecins du Québec, la Dre Suzie Daneau, à l'effet de transmettre sans délai l'information requise à l'assureur de sa patiente A (chef 2)
- d'avoir, à Saint-Adolphe-d'Howard, depuis le ou vers le 8 août 2023 et jusqu'à ce jour, entravé la syndique adjointe du Collège des médecins du Québec, la Dre Suzie Daneau, dans l'exercice de ses fonctions notamment en omettant ou en négligeant de donner suite à ses diverses correspondances (chef 3)

Le 6 décembre 2024, le conseil de discipline a imposé à la Dre Valois une radiation temporaire d'une période de quatre (4) mois sur chacun des 3 chefs de la plainte modifiée. Ces périodes de radiation doivent être purgées concurremment.

La Dre Chantal Valois est donc radiée du tableau de l'ordre pour une période de quatre mois à compter du 11 janvier 2025.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Montréal, le 11 janvier 2025

Linda Bélanger, avocate
Secrétaire du conseil de discipline

PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM : DEMANDE DE PPCMOI NO 2024-0115, 1524 CHEMIN PIERRE-ÉMILE-GRATTON

AVIS PUBLIC EST DONNÉ :

- Le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté à sa séance tenue du 13 décembre 2024 le second projet de résolution no 2024-12-317 de la demande de PPCMOI no 2024-0115, 1524 chemin Pierre-Émile-Gratton, lot 3 959 255. Cette demande vise à régulariser l'implantation de la résidence de la façon suivante :
 - Le coin avant-droit de la résidence à une distance de 4,82 mètres de la ligne avant ;
 - Le coin avant-gauche de la résidence à une distance de 6,81 mètres de la ligne avant et à une distance de 5,93 mètres de la ligne latérale gauche ; alors que la grille des usages et des normes de la zone H-027 du règlement de zonage no 634 prescrit : *une marge avant d'au moins 7,5 mètres et une marge latérale d'au moins 6 mètres.*
- Le second projet de résolution no 2024-12-317 a été adopté dans le cadre du Règlement no 815 sur les projets particuliers de construction, de modification, d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) suivant la procédure d'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.
- La zone visée par le second projet de résolution est la zone H-027 et ses zones contiguës sont les H-013, H-014, H-023, H-026, H-047, H-048, H-049, H-092, H-094, C-028 et C-029, le tout tel qu'illustré au plan de zonage ci-dessous et plus amplement détaillé sur le plan de zonage, disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, à l'adresse : <https://stadolphedhoward.qc.ca/42/reglements-et-permis>.



- Le second projet de résolution contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées ayant le droit de signer une demande participation à un référendum, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums*.
- Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit le 13 décembre 2024, les conditions suivantes :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
 - Être reçue au bureau de l'hôtel de ville, 1881, chemin du village, Saint-Adolphe-d'Howard, au plus tard le 3 février 2025, aux heures normales d'ouverture ;**
 - Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
 - Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaire dans une zone d'où peut provenir une demande ;
 - Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom ;
 - Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 13 décembre 2024, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- Les dispositions du second projet de résolution qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans la résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
- Le second projet de résolution peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, 1881, chemin du village, Saint-Adolphe-d'Howard, du lundi au vendredi, aux normales d'ouverture ou sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, ce 22 janvier 2025.

Alain Halley,
Directeur général et greffier-trésorier

>P009897-1

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-26 ET N° 2017-498-27

Aux personnes intéressées par les projets de règlement n° 2017-498-26 et n° 2017-498-27

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2025, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Premier projet de règlement n° 2017-498-26** modifiant le Règlement de zonage n° 2017-498 visant à remplacer la zone habitation H-04 par une zone commerciale et d'y permettre l'usage de « résidence de tourisme » (voir extrait du plan de zonage ci-bas identifiant la zone concernée) ;
- Projet de règlement n° 2017-498-27** modifiant le Règlement de zonage n° 2017-498 nécessaire pour assurer la conformité des dispositions relatives aux zones à fortes pentes du règlement de zonage au schéma d'aménagement et de développement modifié ;

Une assemblée publique d'information et de consultation aura lieu le **5 février 2025, à 18h30**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur les modifications proposées au Règlement de zonage n° 2017-498, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85074499587?pwd=26N2vekyFb0QcndEYdJLaUaYJMRAvY.1>

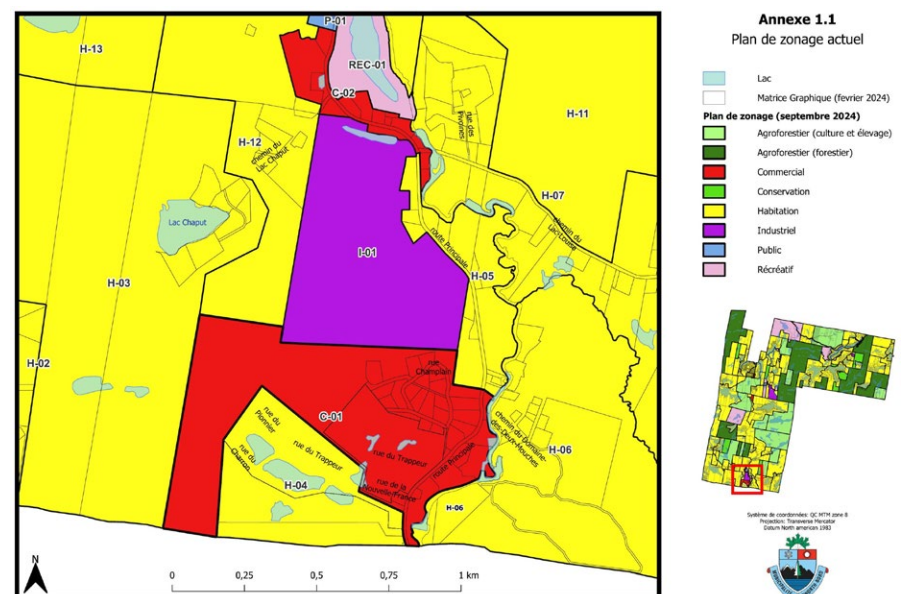
Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Contrairement au projet règlement n° 2017-498-27, le projet de règlement n° 2017-498-26 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 22e jour du mois de janvier 2025.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier



>P009887-1

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Laurentides

DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Secteurs Nord - Centre - Sud

Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) procédera à l'admission et à l'inscription des élèves qui résident sur son territoire et qui recevront l'enseignement en français dans ses écoles pour l'année scolaire 2025-2026. Les demandes d'admission et d'inscription doivent être faites du **10 au 28 février 2025**. Après cette date, toutes les inscriptions et admissions seront traitées par ordre chronologique.

OBLIGATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

L'enfant qui a 4 ans au 30 septembre 2025 peut fréquenter la maternelle selon certaines conditions.
L'enfant qui a 5 ans au 30 septembre 2025 peut fréquenter la maternelle desservant son lieu de résidence.
L'enfant qui a 6 ans avant le 1^{er} juillet 2025 doit s'inscrire à l'école primaire desservant son lieu de résidence.
L'enfant qui a 6 ans entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2025 peut s'inscrire à l'école primaire desservant son lieu de résidence.

ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE (4 ANS)

Maternelle 4 ans, temps plein

Conditions d'admission : L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2025.

Modalités :

Le service est offert en fonction de la capacité d'accueil des établissements et de l'organisation scolaire en place aux écoles selon les secteurs. Les places étant limitées, les demandes seront traitées par ordre chronologique.

SECTEUR NORD

La Relève (La Minerve), **Le Tremplin** (Labelle), **L'Arc-en-Ciel** (Huberdeau), **Le Carrefour** (Amherst) et **Campus primaire Mont-Tremblant, pavillon La Ribambelle** (Mont-Tremblant).

SECTEUR CENTRE

Fleur-des-Neiges, Lionel-Groulx – Monseigneur Bazinet, pavillon Lionel-Groulx et Notre-Dame-de-la-Sagesse (Sainte-Agathe-des-Monts), **Sacré-Cœur, pavillon Sainte-Bernadette** (Saint-Donat) ainsi que **Saint-Jean-Baptiste – Sainte-Marie, pavillon Saint-Jean-Baptiste** (Val-David).

SECTEUR SUD

Chante-au-Vent (Sainte-Adèle) et **Monseigneur-Ovide-Charlebois – Monseigneur-Lionel-Scheffer** (Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Estérel).

ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La période d'admission pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui ne fréquentaient pas une école du CSSL se fera de la façon suivante. Les parents (ou tuteurs) doivent utiliser le Portail Parents Mozaïk. Pour la marche à suivre, veuillez vous rendre sur le site Internet du CSSL et suivez le lien **Mozaïk - Première inscription**.

Par la suite, l'école communiquera avec les parents (ou tuteurs) par courriel.

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les parents (ou tuteurs) d'élèves qui fréquentent déjà une école du CSSL recevront par courriel les consignes qui leur permettront de procéder à l'inscription de leur enfant. Les parents qui n'ont pas d'adresse de messagerie électronique recevront ces consignes du secrétariat de leur école.

DEMANDE DE DÉROGATION CONCERNANT L'ÂGE D'ADMISSION

Exceptionnellement, certains enfants qui auront 5 ans après le 30 septembre 2025 pourraient être admissibles. Cette dérogation touche l'enfant particulièrement apte à débiter la maternelle ou la première année du primaire et dont le niveau de développement est tel qu'il subirait un préjudice réel et sérieux si l'on ne devançait pas son admission à l'école. Il doit s'agir d'un enfant qui se démarque de façon évidente de la moyenne sur chacun des plans : intellectuel, social, affectif et psychomoteur. La demande doit contenir, en annexe, un rapport d'évaluation rédigé par un spécialiste tel qu'un psychologue ou un psychoéducateur.

Il est à noter que les parents devront assumer les frais inhérents à l'évaluation psychologique de leur enfant. Pour obtenir l'information pertinente et se procurer le formulaire de demande de dérogation, les parents doivent s'adresser à la direction de l'école.

TERRITOIRES JURIDICTIONNELS DES ÉCOLES DES TROIS SECTEURS

Pour déterminer votre école de quartier, veuillez vous rendre sur le site du Centre de services scolaire des Laurentides dans la section « Accès rapides » et cliquez sur le lien « Trouver mon établissement scolaire ».

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

Pour l'admission d'un élève, les parents (ou tuteurs) doivent présenter les documents suivants :

1. Le certificat de naissance original avec le nom des parents.
2. Deux pièces justificatives, une dans **chacune** des catégories ci-dessous, afin de prouver l'adresse de résidence de l'élève et d'établir l'école du territoire juridictionnel ainsi que le statut de ce dernier au Québec.
3. Bulletin de l'année précédente (à l'exception d'une admission au préscolaire).

Catégorie 1 :

- Acte d'achat notarié de la propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire;
- Preuve d'assurance habitation;
- Bail (complet version 4 pages) avec nom, adresse et signature du propriétaire;
- Compte de taxes scolaires ou municipales (si l'adresse d'envoi est identique à l'adresse de l'emplacement de la propriété);
- Affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible;
- Engagement à fournir les preuves de résidence sur présentation d'un document démontrant l'intention de résider à cette adresse avant la rentrée scolaire.

Catégorie 2 :

- Permis de conduire au Québec;
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité, de gaz ou de câblodistribution indiquant le nom et l'adresse de la personne à qui le service est facturé;
- Relevé de compte bancaire au Québec ou relevé de carte de crédit;
- Avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ou tout autre document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental;
- Relevé d'impôts fonciers (RL-4).

Dans le doute ou pour des situations particulières, le Centre de services scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence du territoire juridictionnel de l'école.

De plus, la combinaison des deux preuves suivantes n'est pas acceptée : bail et permis de conduire.

INFORMATION

Pour un complément d'information, vous pouvez communiquer avec l'école de votre quartier ou consulter le www.csslaurentides.gouv.qc.ca.

DONNÉ à Sainte-Agathe-des-Monts, ce 22^e jour de janvier 2025.

Service de l'organisation scolaire
13, rue Saint-Antoine, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2C3
directiontic-ost@csslaurentides.gouv.qc.ca

Québec 



palliacco
soutien, accompagnement et répit

JE DONNE...

Pour assurer un **soutien** aux personnes en **deuil**

1 855 717-9646 | palliacco.org



Organisme communautaire en proche aide
L'Antr'Aidant

579 888-0211 | lantraidant.com
ligne.daccueil@lantraidant.com

Nous accompagnons les proches aidants d'adultes et d'ainés de tous les âges et toutes les réalités et ce, en respectant leur rythme.

Notre approche est guidée par la reconnaissance du parcours unique des personnes et de leur identité.

Nous sommes là avec vous !

Ligne d'accueil 7 jours/7 • Soutien individuel et de groupe
Formation/conférence • Coaching proche aidant



MAISON ALOÏS
Aider plus. Aider mieux.

MAISON ALOÏS

651, 5^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2W8

maisonalois.org

info@maisonalois.org

450.660.6225



FADOQ-RLS
Plusieurs avantages à être membre!



Une contribution par les aînés, pour les aînés
fadoq.ca/laurentides/adherez-maintenant

Bail sur 16 000 km par an; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. L'offre de location inclut les frais de livraison et de destination de 2 000 \$ / 2 000 \$ ainsi que les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur) et frais d'administration du concessionnaire de 499 \$. Frais d'enregistrement, d'assurance, du RDPRM (maximum 119,28 \$) et taxes applicables en sus.

Prix au comptant de 57 966 \$ / 54 966 \$ est offert sur ces modèles neufs en stock : IONIQ 5 Preferred à longue portée 2024 / IONIQ 6 Preferred à longue portée 2025. Les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur) et les frais de livraison et de destination 2 000 \$ / 2 000 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 119,28 \$) et toutes les taxes applicables en sus. Les incitatifs des gouvernements provinciaux relatifs aux véhicules électriques représentent chacun (chacun étant un « incitatif ») un montant maximal sous forme d'incitatif ou de rabais offert par les gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec (chacun étant une « province ») sur les véhicules admissibles. Le montant de l'incitatif, ses conditions et son admissibilité ou son application varient selon la province, le modèle et la version, le PDSF, le mode et la durée de paiement, et tout autre critère pouvant être établi par chaque gouvernement provincial. L'incitatif s'applique après les taxes applicables dans chaque province. Les programmes d'incitatifs sont administrés indépendamment par le gouvernement de chaque province et peuvent être annulés ou modifiés. Certaines provinces pourraient limiter l'admissibilité aux incitatifs en fonction du revenu. Hyundai Auto Canada Corp. n'est pas responsable de l'administration des programmes d'incitatifs, ni de toute modification ou annulation de ceux-ci, et ne fait aucune déclaration sur le montant réel ou l'admissibilité à l'incitatif. Les renseignements sur les incitatifs sont fournis à titre d'information seulement. Des conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez consulter le programme gouvernemental pertinent ou votre concessionnaire pour plus de détails. Le 12 mars 2024, dans le cadre de son budget 2024-2025, le gouvernement du Québec a annoncé qu'à partir du 1er janvier 2025, les montants des rabais pour véhicules zéro émission (hybrides rechargeables, électriques et à pile à combustible) diminueront graduellement au cours des prochaines années pour cesser d'être offerts à compter de 2027. Hyundai Auto Canada ne peut garantir l'admissibilité aux rabais offerts. Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. MD/MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.